

Projet social de territoire

La Communauté de communes compte aujourd'hui de nombreux services destinés à faciliter et à améliorer la vie de ses habitants. Dans une société en pleine mutation, il est nécessaire aujourd'hui de définir ou de redéfinir les orientations politiques de ces services offerts à la population, qui pour certains existent depuis plus de vingt ans.

Dans le même temps, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a changé son mode de contractualisation avec les territoires passant d'une logique de financement d'actions, via la signature de Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), à une logique de financements de projets. En septembre 2021, les élus ont souhaité engager la Communauté de communes dans une démarche de Projet Educatif et Social Local (PESL), en partenariat avec la CAF, mobilisant les habitants et les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Ce PESL est le projet politique de l'intercommunalité qui permettra de décliner une offre globale de services à la population notamment dans les domaines suivants :

- l'éducation et la parentalité
- l'autonomie et le handicap
- l'insertion sociale
- la santé
- l'animation de la vie locale
- l'accès aux droits
- l'inclusion numérique
- la mobilité
- la lutte contre les violences intrafamiliales

Cette démarche a pour but d'améliorer très concrètement le quotidien des habitants du territoire :

- en adaptant, ajustant et optimisant les offres de services aux séniors, aux enfants et aux jeunes du territoire
- en développant l'accès aux loisirs, à la culture, au sport mais aussi à l'emploi et aux soins
- en favorisant l'insertion sociale et l'inclusion numérique
- en facilitant les démarches administratives et les déplacements
- en luttant contre les violences et les discriminations

Contact

Projet social de territoire

ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval

[02 32 49 61 27](tel:0232496127) [Contacter par mail](#)